

Communiqué de presse

Olivet, le 25 mars 2022

L'Urssaf dresse le bilan 2021 de la lutte contre le travail dissimulé

En 2021, les Urssaf ont redressé 789,4 millions d'euros de cotisations au titre de la lutte contre le travail dissimulé, ce qui constitue un résultat en hausse de 30 % par rapport à l'année 2020 et un nouveau montant record. En région Centre-Val de Loire, les redressements représentent 19,96 millions d'euros (+234 % par rapport à l'année 2020).

Après une année 2020 très fortement marquée par la crise sanitaire, les Urssaf ont significativement accru leur activité de lutte contre la fraude en 2021. Au total, ce sont 36 734 actions de contrôle qui ont été engagées en 2021 (+ 46 %). Au niveau national, la hausse du nombre d'actions est plus marquée sur le champ de la prévention (+ 52 %) que sur celui des actions de contrôle ciblées en cas de suspicion de fraude (+ 18 %), qui avaient continué à être menées en priorité en 2020.

Le montant global de redressement de 789,4 millions d'euros sur une seule année n'avait jamais été atteint auparavant (le dernier montant global le plus élevé était 2019 avec 708 millions d'euros).

Pour la région Centre-Val de Loire, le montant des redressements de cotisations s'élève à **19,96 millions d'euros**, ce qui représente près de 200 actions de contrôle ciblées (132 % d'augmentation en nombre par rapport à 2020). Les actions de prévention ont également progressé (+ 10% soit 944 actions en 2021).

La lutte contre le travail dissimulé reste une priorité pour l'Urssaf au regard de ses enjeux économiques et sociaux. Les contrôles permettent de préserver les droits sociaux des salariés (accès aux soins, aux allocations familiales, à la formation, droits à la retraite, aux indemnités financières en cas de chômage ou d'arrêt maladie...). Ils contribuent aussi à une concurrence loyale entre les entreprises, et sécurisent le financement de notre protection sociale.

L'Urssaf, en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,24% de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf. Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 534,4 milliards d'euros encaissés auprès de 9,8 millions de cotisants. Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal. Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.

Urssaf Centre-Val de Loire : 7,8 milliards € collectés en 2020 – 225 446 comptes cotisants gérés – 503 salariés

Contacts presse :

service presse Acoff – contact.presse@acoff.fr

service communication Urssaf Centre-Val de Loire : infocom.centre@urssaf.fr